



FONDATION
AMNESTY
INTERNATIONAL

FRANCE

Sous l'égide de la
FONDATION UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



@Académie des Pluriels

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères amies, chers amis,

L'année 2025 aura été une année charnière pour la Fondation Amnesty International France (FAIF), que ce soit en matière de projets, de collecte ou institutionnelle.

La demande de financements à la FAIF a encore plus que doublé. Aux raisons esquissées l'an dernier (accroissement des atteintes aux droits humains et baisse des subventions publiques) s'ajoute certainement la plus grande notoriété de la Fondation et, comme cela nous a été indiqué, la qualité d'écoute de notre institution qui ne se place pas dans la situation d'un simple financier détenant une certaine vérité, mais essaie de traiter d'égal à égal. La relativement « petite taille » de la FAIF (en gros, 300 000 € de bilan) y aide aussi.

La Fondation s'est attachée à soutenir une douzaine de projets nouveaux, avec la volonté accrue d'aider des associations petites et moyennes, réparties sur tout le territoire (du Finistère à Marseille ou des Landes à Strasbourg), tout en restant dans ses grandes thématiques (lutte contre les discriminations, prévention des inégalités, renforcement du droit à l'information, défense des droits des migrants). La FAIF a mis l'accent sur le caractère innovant des projets : le numérique public comme un espace de droit ou la co-construction locale d'une pièce de théâtre à partir d'un fait de société concernant les migrants survenu à Callac (Côtes d'Armor) en 2022 ou encore un escape game culinaire. Elle a répondu aux besoins les plus divers du moment : la prévention des maltraitances faites aux enfants, la formation des élus locaux, la lutte contre le masculinisme ou la mémoire de la Shoah.

Au-delà de la difficile sélection des projets, la FAIF s'est attachée à leur évaluation détaillée, avec les porteurs, a posteriori. Il y va du suivi de l'utilisation des fonds versés, mais plus encore de l'enrichissement de notre rôle et de notre vision.

La collecte de dons a sensiblement progressé, de 245 000€ (2024) à 310 000€ (2025), certes grâce à un don particulièrement généreux, mais aussi à l'appui de donateurs fidèles et indispensables. Ce n'est jamais suffisant. L'enjeu pour la Fondation est clairement celui de la croissance et de la diversification des ressources, en sollicitant des personnes morales.

2025 aura vu également une évolution institutionnelle importante : le changement, le 1^{er} septembre, de notre « fondation abritante ». En raison de sa taille, la FAIF n'est pas encore une fondation reconnue d'utilité publique en elle-même. Elle est « abritée » par une autre institution. Il s'agissait, depuis l'origine, de la Fondation Université Paris-Cité (FUPC), qui a souhaité se recentrer sur sa vocation médicale. La Fondation Université Paris-Nanterre (FUPN), dont la FAIF devient la première fondation abritée, a accepté de jouer ce rôle, ce dont nous la remercions. Au-delà des valeurs partagées et de l'accès à un vaste réseau, ce nouveau rattachement nous a conduits à accélérer et moderniser nos procédures administratives et financières, dans un souci marqué de transparence.

La petite équipe de bénévoles et salarié-es n'est pas la seule à donner chair à la vision créatrice de la Fondation. Elle n'est qu'un intermédiaire entre tous les autres acteurs : donateurs et donatrices, responsables de projet, institutions et associations. L'année 2025 nous conforte dans l'idée que notre pays dispose de ressources, souvent mal connues, pour faire face aux défis qui sont les siens en matière d'éducation aux droits humains.

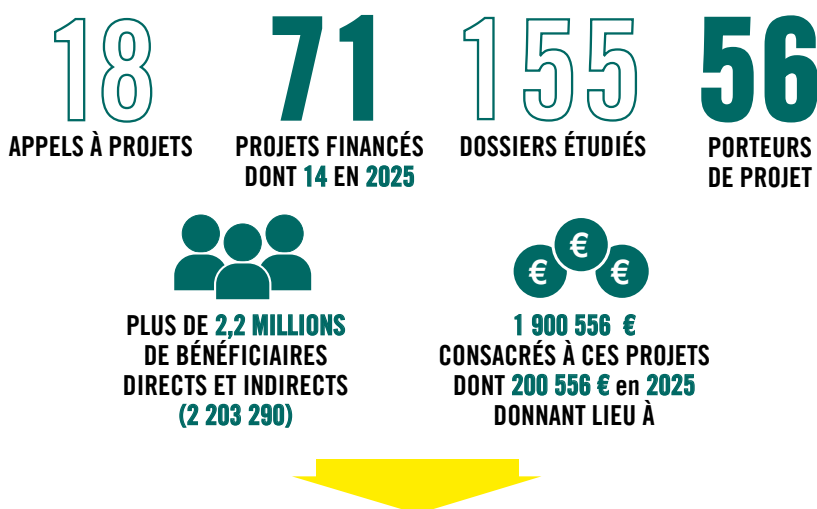


Pierre Duquesne
Président
Fondation Amnesty International France

1

IMPACT DE LA FONDATION

Œuvrer à l'éducation aux droits humains pour toutes et tous est la raison d'être de la Fondation Amnesty International France depuis sa création en 2016. Le soutien des donatrices, donateurs et partenaires de la fondation rend possibles des projets de terrain qui s'adressent à des publics variés sur tout le territoire français. Les chiffres présentés ici témoignent des objectifs atteints et de l'ambition portée par la fondation.



29 CONFÉRENCES

60 VIDÉOS OU FILMS

37 ÉMISSIONS DE RADIO

30 SPECTACLES

10 EXPOSITIONS

PRÈS DE 252 PRODUCTIONS ÉCRITES
(slams, BD, poèmes)

54 ŒUVRES D'ARTS PLASTIQUES

4 FESTIVALS

17 OUTILS D'INTERVENTION
(quiz, escape games, ciné-débat, sites internet, fresque express, jeu de plateau, apéros-justice)

CONSTITUTION DE 2 RÉSEAUX
INTER-ASSOCIATIF
concernant les violences dans le sport

30 SUPPORTS DE SENSIBILISATION
(kits de formation, livrets pédagogiques, guides)

4
ANGLES
DE TRAVAIL

- **BRISER LES PRÉJUGÉS ET LUTTER CONTRE LA HAINE**
- **LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LES VIOLENCES**
- **CONSTRUIRE UN MONDE OÙ LES DROITS DE CHACUN-E SONT RESPECTÉS**
- **REVENDIQUER L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS**

2

LES PROJETS 2025 DE LA FONDATION AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE

PROCESSUS DE SÉLECTION DES PROJETS

Le Comité Exécutif examine les dossiers selon les critères suivants :

- l'objectif d'Éducation aux Droits Humains selon les priorités d'Amnesty International,
- le caractère innovant des méthodes, outils ou cibles,
- la capacité à généraliser ou à reproduire le projet,
- les caractéristiques des bénéficiaires et publics visés tant en taille qu'en diversité,
- la capacité à évaluer le projet en termes quantitatifs et qualitatifs, en précisant les indicateurs pertinents pour chaque projet.

Pour ce faire, le projet inclut la production des outils suivants :

- un guide numérique national pour les personnes exilées,
- la mise en place d'une chaîne d'information vidéo multilingue en créant des contenus, sur des plateformes de communication utilisées au quotidien par les personnes exilées,
- l'enrichissement, par de nouveaux modules, du programme de formation de Watizat
« *Informer et orienter les personnes exilées* ».

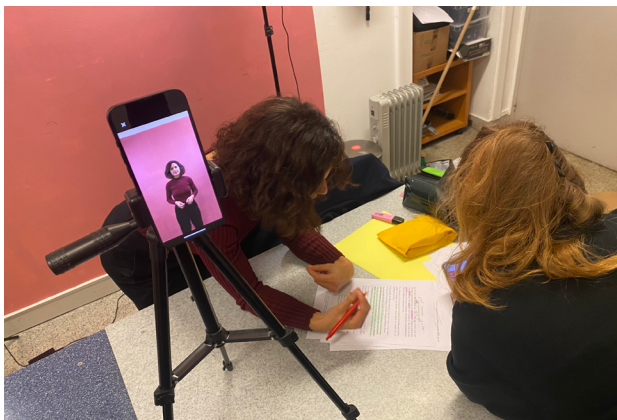
4 NOUVEAUX PROJETS RETENUS DURANT LE 1^{er} SEMESTRE 2025

// GUIDE NUMÉRIQUE POUR LES EXILÉS

Porteur : WATIZAT

Lieu : Paris

Financement : 12 000 €



© Watizat

Par ce projet, Watizat souhaite atteindre trois objectifs :

- faciliter l'accès à l'information sur la procédure d'asile aux droits sociaux et aux soins des personnes étrangères en France,
- sensibiliser le grand public à la question des droits humains des personnes étrangères,
- inciter à l'engagement auprès des personnes exilées en partageant des outils de formation portant sur l'accueil et l'orientation des personnes en demande d'asile.

// IL FAUT BIEN QUE JEUNESSE SE FÂCHE

Porteur : AEQUITAZ

Lieu : Isère

Financement : 12 000 €



© Aequitaz

Ce projet a été réalisé dans le cadre d'un collectif de jeunes adultes directement concernés par la précarité et les discriminations racistes, dans le but de renforcer leurs capacités à animer des temps de sensibilisation auprès de leurs pairs et du grand public, et à mener des actions de plaidoyer local et national. De nombreuses actions se sont déroulées durant cette année 2025 (webinaires, organisations de plusieurs « week-ends de musculation politique », rédaction d'une tribune publiée par Médiapart, participation à un colloque à l'Assemblée Nationale, participation à divers événements (tables rondes, journées nationales, assemblées populaires...), formation à l'autodéfense collective face aux discriminations racistes, développement d'outils d'animation et de sensibilisation, rencontre de parlementaires, communication sur les réseaux sociaux...

// LE NUMÉRIQUE PUBLIC EST AUSSI UN ESPACE DE DROITS

Porteur : Changer de Cap

Lieu : Île de France

Financement : 12 000 €



© Changer de Cap

Dans un contexte de dématérialisation des organismes sociaux et de leur gestion algorithmique, comment permettre à chacun et chacune de faire valoir des droits qui existent bel et bien dans l'espace numérique ? C'est l'enjeu de ce projet porté par l'association Changer de Cap.

Dans ce cadre, celle-ci se donne pour objectifs :

- de fournir des clés de compréhension par la publication de ressources vulgarisées et de fiches pédagogiques, ainsi que par la mise en place de parcours d'apprentissage, sous forme digitale et imprimable,
- de donner des outils, sous forme ludique et en format fiches pratiques Action pour identifier les manquements aux réglementations et faire valoir concrètement ses droits, individuellement et collectivement.

// DROITS DES PERSONNES DÉTENUES : S'OUTILLER POUR CONTRER LA SURENCHÈRE SÉCURITAIRE ET RÉPRESSIVE

Porteur : Observatoire International des Prisons - Section française

Lieu : Paris

Financement : 5 000 €

Depuis près de trente ans, l'OIP agit pour le respect des droits humains en prison et pour un moindre recours à l'emprisonnement. Fort de cette expérience, et dans le but de renforcer les capacités d'analyse et d'argumentation des organisations et citoyen.nes de la société civile souhaitant s'investir, l'OIP porte un projet incluant informations et outillages permettant d'agir et de contrer les mesures

actuelles et à venir de durcissement des politiques pénales et des conditions de détention des personnes incarcérées. Au-delà des bénéficiaires du projet, non spécialisés sur les sujets justice-prison, celui-ci étend également son impact à des organisations et associations œuvrant dans les champs de la justice et de la prison, à des parlementaires et à des journalistes.



**11 PROJETS SÉLECTIONNÉS EN 2025
POUR UN DÉROULEMENT EN 2026**

// ODE À LA JEUNESSE

Porteur : Passerelle des Savoirs

Lieu : Aude

Financement : 10 000 €

Transmettre des savoirs par l'expérience, en relation avec l'environnement, l'art et la science, afin de mettre en lumière les droits humains ainsi que les capacités psychosociales et la créativité de la jeunesse sur le territoire audois.

// EN ROUTE VERS NOS DROITS

Porteur : CICODES

Lieu : Finistère

Financement : 18 000 €

Créer, dans le Finistère Sud, un parcours pédagogique sous format hybride - en ligne et en présentiel - avec pour finalité de donner aux enfants, notamment les plus vulnérables, la capacité de pouvoir identifier leurs droits et d'accéder à une culture humaniste en faveur des droits de toutes et tous.

// VOIX CITOYENNES DU THÉÂTRE FORUM

Porteur : Arc en ciel Théâtre

Lieu : Toulouse et Muret

Financement : 6 700 €

Organiser des rendez-vous réguliers de théâtre forum dans certains quartiers de Toulouse et à Muret pour permettre aux habitant-es d'échanger autour des droits humains, de l'expression politique et de la citoyenneté, afin d'expérimenter ensemble, par le jeu et le débat, des alternatives aux injustices vécues.

// TERRITOIRE DE DROITS : LES LANDES S'EN MÊLENT

Porteur : WIPSEE

Lieu : Landes

Financement : 20 000 €

Faire vivre les droits humains dans le département des Landes, en co-construisant, avec des publics vulnérables ciblés, des outils pédagogiques et numériques, en vue d'aboutir à la création d'une Journée Départementale des Droits Humains, incarnation d'une mobilisation collective et durable dans la région.

// LABORATOIRE

Porteur : Théâtre du Grain

Lieu : Bretagne

Financement : 22 856 €

Mettre en œuvre une série d'actions de réflexion et d'apprentissages coopératifs avec les publics scolaires, en partenariat avec des associations accompagnant les personnes migrantes. Ces activités sont articulées autour de la pièce Laboratoire, une fiction théâtrale inspirée d'événements qui se sont déroulés à Callac (Côtes d'Armor) en 2022 suite à un projet d'accueil de personnes réfugiées, projet qui a profondément divisé la commune, traditionnellement terre d'accueil.

// MÉMOIRE DES GÉNOCIDES

Porteur : Ecole de la 2^{ème} Chance - Paris,
en lien avec La Fondation pour la mémoire
de la Shoah

Financement : 12 000 €

Sensibiliser des jeunes parisiens éloignés de l'emploi et accompagnés par l'E2C Paris, aux génocides et aux discriminations, afin de développer esprit critique et citoyenneté, et, par la compréhension des mécanismes de la haine, les amener à se mobiliser contre le racisme, l'antisémitisme et toutes autres formes de préjugés (ateliers pédagogiques interactifs conçus avec l'équipe éducative de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, visites de lieux de mémoires...)

// ITIN'ERIS – ESCAPE GAME

Porteur : ERIS

Lieu : Lyon

Financement : 20 000 €

Faire vivre une expérience immersive de la migration, à travers le parcours d'exil forcé d'un demandeur d'asile, via un escape game mobile, au cours duquel le joueur incarne une personne exilée et prend ainsi conscience des droits liés à l'asile, ainsi que des défis humains et administratifs auxquels elle se trouve confrontée.

// PRÉVENTION DES MALTRAITANCES FAITES AUX ENFANTS

Porteur : Les Maltraitements, Moi J'en Parle !

Lieu : Île de France

Financement : 20 000 €

Sensibiliser aux maltraitements infantiles et former aux signaux d'alerte les personnes travaillant auprès d'enfants - des crèches jusqu'à la classe de 5^e, en incluant animateur-ices, personnels communaux et de santé... ; organiser des conférences à l'intention des parents, le tout accompagné d'un programme concret de bienveillance à l'égard des enfants et de libération de leur parole.

// TERRITOIRE ZÉRO DISCRIMINATION »

Porteur : Pas Sans Nous

Lieu : Île de France

Financement : 20 000 €

Renforcer la lutte contre les discriminations systémiques en articulant deux dynamiques complémentaires : l'accompagnement des institutions locales dans la transformation de leurs pratiques et la valorisation des récits et résistances des habitant-es des quartiers populaires pour construire des parcours de reconnaissance, de réparation et d'action collective.

// ESCAPE GAME CULINAIRE

Porteur : Stamtish

Lieu : Strasbourg

Financement : 10 000 €

Créer et animer un escape game culinaire, comme outil pédagogique et d'éducation populaire, mêlant cuisine, jeu collaboratif et sensibilisation aux migrations, par des mises en situation de cuisinière-s issu-es des migrations et avec le grand public, parfois éloigné ou peu concerné a priori par les questions migratoires, lors d'une expérience ludique, interculturelle et éducative autour d'un repas à réaliser.

// DÉCONSTRUIRE LES DISCOURS MASCULINISTES PAR LE JEU

Porteur : Feeling

Lieu : Isère

Financement : 20 000€

Sensibiliser les jeunes et les publics ruraux aux discours sexistes et discriminatoires afin de renforcer leur capacité à identifier, questionner et contrecarrer les discours de haine liés au genre dans leur environnement quotidien, en créant un escape game itinérant et des outils pédagogiques associés.

POURSUITE, EN 2025, DU SOUTIEN DE LA FAIF À 7 AUTRES PROJETS

- « **L'ethnologie au service des Droits Humains** »
Porteur : ethnoArt
- « **L-435-1 m'a tué-e** »
Porteur : SAVE
- « **Mediapop** »
Porteur : RéZonance
- « **On naît ensemble – Tranche 2** »
Porteur : EDDHT
- « **Unités Pluriels** »
Porteur : Académie des Pluriels
- « **Back to...** »
Porteur : Compagnie du Risque
- « **Inclusion...** »
Porteur : FiadeF

8 PROJETS TERMINÉS ONT FAIT L'OBJET D'UN BILAN EN 2025

Le suivi des projets soutenus et l'évaluation de leur impact constituent des éléments fondamentaux pour la Fondation. Ainsi, des réunions de bilans quantitatifs et qualitatifs se tiennent systématiquement avec les porteurs de projets et constituent des moments d'échanges privilégiés.

La liste des projets clôturés est disponible sur le site <https://www.amnesty.fr/soutenir/fondation-amnesty-international-france>, dans la rubrique « Projets soutenus ».



© ethnoArt



© ethnoArt

3

PRÉSENTATION DE LA FONDATION

PRÉSENTATION

Créée par Amnesty International France (AIF) fin 2016 afin de concrétiser son engagement en matière d'éducation aux droits humains, la Fondation Amnesty International France s'inscrit dans l'action et les principes d'AIF, notamment le respect de l'universalité et de l'indivisibilité des droits humains. Elle est désormais sous égide la Fondation Université Paris Nanterre (FUPN).

La Fondation finance des projets innovants d'éducation aux droits humains élaborés et mis en œuvre par des associations, des collectifs citoyens et des médias opérant en France.

Elle vise à développer une culture des droits humains au sein de la société, à la fois auprès du grand public et des personnes concernées par diverses discriminations et atteintes dans leurs droits.

Pour cela, la Fondation collecte des fonds auprès de donatrices et donateurs sensibles à l'éducation aux droits humains. Grâce aux dons, la Fondation finance des projets d'éducation aux droits humains présentés dans le cadre d'appels à projets. Les projets retenus doivent respecter des critères liés à l'innovation, aux publics concernés ou encore à l'évaluation.



© milenadjelic

GOVERNANCE

La Fondation est administrée par un Comité Exécutif (ComEx) composé de sept membres et un observateur. Au cours de l'année 2025, il s'est réuni 4 fois de manière plénière.

Le Comité Exécutif se compose comme suit depuis septembre 2025, date d'arrivée de la nouvelle Secrétaire de la FAIF et du passage sous abri de la FUPN :

Président : Pierre Duquesne

Vice-Président.e : Clémence Poujade jusqu'à fin 2025, Léo Tolub depuis février 2026,

Administratrices et administrateurs :

- Frédéric Bunge, directeur administratif et financier d'AIF,
- Sylvie Brigot, directrice générale d'Amnesty International France,
- Claudine Kaiser, chargée du suivi des projets,
- Brigitte Molle jusqu'à septembre 2025, puis Marie Aguetant,
- Bertrand Puel, trésorier d'Amnesty International France.

En outre, Olivier Polit, président de la Fondation Université Paris Nanterre, dispose d'une voix consultative.

Le ComEx remercie très chaleureusement :

Brigitte Molle, ancienne secrétaire de la Fondation et Clémence Poujade, ancienne vice-présidente de la Fondation, pour le précieux travail qu'elles ont accompli au sein du ComEx et qui a permis le développement et l'évolution de la Fondation.»

4

RAPPORT FINANCIER

Cette année, la Fondation Amnesty International France a collecté 310 000 euros. En cette année de changement de fondation abritante, elle a financé 10 projets pour environ 145 000 euros.

La situation comptable de la Fondation Amnesty International France en 2025 est tout à fait exceptionnelle, car elle se caractérise par :

- un transfert de fonds et d'engagements au 1^{er} septembre 2025 entre la Fondation Universitaire Paris Cité (FUPC) et la Fondation Université Paris Nanterre (FUPN). La FAIF est passée d'une comptabilité de trésorerie (avec la FUPC) à une comptabilité d'engagement depuis qu'elle est abritée par la FUPC.
- un exercice comptable courant sur la période septembre – décembre soit 4 mois au sein de la Fondation Université Paris Nanterre (FUPN).

Nous présentons ci-après tout d'abord la situation comptable de la FAIF sous égide FUPN, puis nous reconstruisons la situation économique de la FAIF sous les deux égides en 2025 afin de faciliter l'appréciation de son activité.

SITUATION COMPTABLE DE LA FAIF SOUS ÉGIDE FUPN

Bilan en euros 31/12/2025

a. dons à encaisser	2 200
b. banque	292 802
total actifs	295 002
c. fonds dédiés	56 751
d. fournisseurs	62 695
e. engagements non versés	175 556
total passifs	295 002

- a. Les dons à encaisser correspondent à des dons affectés à l'exercice 2025 mais perçus en début d'année 2026 à hauteur de 1 300 euros et à un don de 900 euros perçu par l'association AIF mais destiné à la FAIF et reversé en janvier 2026.
- b. Le compte bancaire de la FAIF a un solde positif de 292 802, 22 euros au 31/12/2025.

Au passif :

- c. Les fonds dédiés non engagés s'élèvent à 56 751 euros.
- d. Les dettes envers les fournisseurs correspondent au montant dû aux prestataires de service au titre de l'année 2025 et non réglé au 31/12/2025.
- e. Les engagements non versés correspondent aux montants restants à verser à des bénéficiaires. Le montant est considéré engagé à compter de la date d'effet de la convention, c'est-à-dire, généralement la date de signature de la convention. Le montant représente ici les fonds restants, à verser à 14 projets sous convention.

Compte de résultat en euros au 31/12/2025

produits	46 562,00
charges	241 282,63
variation des fonds dédiés	- 194 720,63

Le compte de résultat présenté ici intègre les opérations réalisées entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre de l'année. Le résultat fortement négatif résulte de la particularité de cet exercice « tronqué ».

SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA FAIF EN 2024 ET 2025

Nous reconstituons ici les comptes de la FAIF en 2025 en cumulant les opérations réalisées sous égide FUPC et FUPN. Nous corrigeons par ailleurs les comptes 2024 afin les présenter sous une même méthode comptable sur chacun des deux exercices¹.

	2024	2025	var mt 2024/2025	%
produits	243 349	310 256	66 907	27%
mission sociale	195 500	144 556	- 50 944	-26%
frais appel générosité du public	103 704	113 485	9 781	9%
frais de gestion	-	17 156	17 156	
total	299 204	275 198	- 24 006	-8%
variation	- 55 855	35 058	90 913	-163%

Les dépenses de missions sociales s'élèvent à 144 556 euros en 2025, ce qui correspond au montant engagé auprès de 10 porteurs de projet en 2025. Les dépenses liées à la mission sociale se sont réduites de près de 51 000 euros. Cela est dû à une concentration des engagements d'aides en 2024 (liées à deux appels à projets) et au délai de signature de la convention de financement d'un projet de 20 000 euros, qui bien qu'approuvé en 2025 sera intégré à la situation financière 2026.

Les frais d'appel à la générosité du public s'accroissent de 9%. Les trois quarts de cette progression sont liés à l'évolution du traitement fiscal (TVA) sur l'intervention d'AIF auprès de la FAIF.

Les frais de gestion étaient nuls en 2024, du fait du retraitement d'une écriture comptable sur exercices antérieures de la FUPC. En 2025, les frais cumulent les frais de la FUPC (sur 12 mois), ceux de la FUPN (sur 4 mois) et la participation au coût de création au sein de la FUPN (2500 euros).

1. La comptabilité FUPN est une comptabilité d'engagement alors que la comptabilité FUPC est une comptabilité de trésorerie. Les comptes 2024 et janvier – août 2025 sont transformés en comptabilité d'engagement afin de permettre la comparaison des exercices.



Sous l'égide de la
FONDATION UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE

REMERCIEMENTS

Merci à toutes celles et tous ceux dont le soutien permet de faire vivre les droits humains sur les territoires.

Toute l'équipe de la Fondation tient à exprimer sa profonde gratitude aux donatrices et donateurs qui, grâce à leur engagement, rendent possible le soutien à des projets d'éducation aux droits humains partout en France. Votre générosité constitue un appui essentiel pour celles et ceux qui œuvrent chaque jour au niveau local à faire barrage aux discours et pratiques qui remettent en cause le caractère inaliénable des droits humains.

Dans un contexte marqué par la montée des mouvements et des discours anti-droits, **l'éducation aux droits humains** apparaît plus que jamais comme **un puissant outil de résistance et de transformation sociale**.

Grâce à votre soutien, des porteurs et porteuses de projets peuvent déployer sur le terrain des actions de sensibilisation, de formation et de dialogue, auprès de publics divers pour lutter contre la désinformation, les discriminations et les discours de haine. Ces projets contribuent notamment à renforcer l'esprit critique, à recréer du lien et à **défendre concrètement droits et libertés sur les territoires**.

En donnant aux personnes les clefs pour comprendre leurs droits et ceux des autres, ces projets participent à freiner la banalisation des atteintes aux droits humains et à **construire des réponses collectives face aux reculs démocratiques**.

Les besoins exprimés par les porteuses et porteurs de projets sont malheureusement de plus en plus pressants et cette année encore, nos appels à projets ont suscité une mobilisation importante avec un nombre record de candidatures, témoignant de l'urgence qu'il y a à soutenir des actions d'éducation aux droits humains ancrées dans les réalités locales.

Depuis la création de la Fondation, votre générosité a permis de financer **71 projets, dont 14 en 2025**, et de sensibiliser plus de **2,2 millions** de personnes à travers la France. Ces actions illustrent l'impact concret et durable de votre soutien.

Nous vous remercions sincèrement pour votre confiance et pour votre engagement à nos côtés. Ensemble, continuons à résister pour les droits humains et à faire vivre, partout en France, une société plus juste, solidaire et respectueuse des droits de toutes et tous.

Pour faire un don et permettre à la Fondation Amnesty International France de poursuivre son action,

flashez ce QR code ou rendez-vous sur soutenir.amnesty.fr/fondation



Pour toute question, vous pouvez contacter notre chargée de relation avec les donateurs et donatrices de la Fondation.



Milena Djelic

☎ 01 53 38 65 31

@ mdjelic@amnesty.fr

© christophemeireis.com



Sous l'égide de la
FONDATION UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE

Fondation Amnesty International France - 76, boulevard de la Villette - 75940 Paris cedex 19

 amnesty.fr/fondation